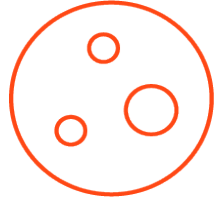


Rapport de la réunion du Groupe de travail de l'OMSA sur la résistance aux antimicrobiens



Original : anglais (EN)

28 au 30 mars 2023
Paris



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

Service Antibiorésistance et
Produits vétérinaires
[scientific.dept@woah.org]

12, rue de Prony
75017 Paris, France

T. +33 (0)1 44 15 18 88
F. +33 (0)1 42 67 09 87
woah@woah.org
www.woah.org

Table des matières

1. Accueil et ouverture de la réunion	4
1.1. Adoption de l'ordre du jour	4
1.2. Désignation du rapporteur	4
2. Tours d'horizon I et II	4
2.1. Aperçu de la Quadripartite sur les travaux ayant trait à la résistance aux agents antimicrobiens - Dr Holy Akwar	4
2.1.1. Global Leaders Group sur la résistance aux agents antimicrobiens	4
2.1.2. Plateforme de partenariat multipartite contre la résistance aux agents antimicrobiens.....	4
2.1.3. Initiatives des Groupes techniques de la Quadripartite	5
2.1.4. Programme de recherche prioritaire « Une seule santé » en matière de résistance aux agents antimicrobiens	5
2.1.5. Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) 2024.....	5
2.1.6. Plan d'action conjoint « Une seule santé »	5
2.2. Point sur le Suivi et l'évaluation – M. Ben Davies.....	5
2.3. Liste OMS des antibiotiques importants en médecine et autres activités de l'OMS en matière de résistance aux agents antimicrobiens – Dr Jorge Matheu	6
2.4. Point sur les activités du Groupe des directives thérapeutiques de la World Small Animal Veterinary Association (WSAVA) – Dr Stephen Page	6
2.5. Point de la FAO sur les activités ayant trait à la résistance aux agents antimicrobiens – Dre Junxia Song	7
3. Points I et II du Service Antibiorésistance et Produits vétérinaires	8
3.1. Stratégie contre la résistance aux agents antimicrobiens – Intégration des animaux de compagnie et travaux futurs - Secrétariat	8
3.2. Utilisation des agents antimicrobiens au niveau du terrain – Répertoire des projets – Dr Idrissa Savadogo	9
3.3. Base de données de l'OMSA sur l'utilisation des agents antimicrobiens (UAM)	9
3.3.1. ANIMUSE – M. Mduduzi Magongo	9
3.3.2. Résultats préliminaires du 7 ^e rapport annuel relatif à l'UAM et du 8 ^e cycle de collecte de données – Dre Delfy Góchez	9
3.4. Projet sur les produits vétérinaires non conformes et falsifiés – Dr Andrés Garcia Campos.....	10
3.5. Plan de travail relatif à la résistance aux agents antimicrobiens dans les activités aquacoles – Dr Dante Matéo	10
3.6. Groupe électronique d'experts sur la collecte au niveau du terrain de données relatives à l'utilisation des agents antimicrobiens en aquaculture – Dr Dante Matéo.....	10
4. Point des autres Services de l'OMSA	11
4.1. STAR-IDAZ – Point sur les feuilles de route pour le développement de vaccins – Pr Gary Entrican.....	11
4.2. Sécurité biologique (nouveau chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres) – Dr Yukitake Okamura	11
5. Points du Groupe de travail sur la RAM et des Groupes <i>ad hoc</i>	12
5.1. Groupes <i>Ad hoc</i> pour les bovins et pour les chats et chiens – Secrétariat.....	12
5.2. Chapitre 6.10. du Code terrestre – Retour d'informations des Membres et de la Commission du Code pour examen par le Groupe de travail sur la RAM - Secrétariat du Groupe de travail sur la RAM et Secrétariat de la Commission du Code	12
6. Groupe de travail sur la RAM I et II – Président / Secrétariat	12
6.1. Feuille de route 2023 - 2024	12

6.2. Mandat révisé.....	12
6.3. Recrutement d'un / de nouveau(x) membre(s).....	13
6.4. Compte rendu sur la 90 ^e Session générale.....	13
7. Questions diverses.....	13
7.1. Point sur la feuille de route sur la résistance aux agents antiparasitaires - Dre Mariá Szabó.....	13
7.2. 3 ^e Réunion ministérielle sur la résistance aux antimicrobiens à Oman - Manifeste de Mascate - Dre Fajer Al Saloom.....	13
7.3. Analyse critique de la publication « Mulchandani, R., Y. Wang, M. Gilbert et T. P. Van Boeckel (2023) » – Dr Stephen Page.....	14
8. Date de la prochaine réunion.....	14
9. Clôture de la réunion du Groupe de travail sur la RAM.....	14

Liste des annexes

Annexe 1. Ordre du jour.....	15
Annexe 2. Liste des participants.....	17
Annexe 3. Programme de travail du Groupe de travail de l'OMSA sur la RAM – mars 2023.....	18

1. Accueil et ouverture de la réunion

Le Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens (RAM) (ci-après dénommé « le Groupe ») a tenu une réunion du 28 au 30 mars 2023 au siège de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) à Paris (France). La réunion a été organisée en mode hybride *via* Zoom.

Le Dr Javier Yugueros-Marcos, chef du Service Antibiorésistance et Produits vétérinaires, a souhaité la bienvenue aux membres du Groupe ainsi qu'aux observateurs des organisations partenaires de la Quadripartite sur la RAM, les a tous remerciés de leur participation et a félicité le Groupe pour son travail acharné. Le Dr Yugueros-Marcos a attiré l'attention du Groupe sur la récente publication du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) intitulée « Bracing for Superbugs : Strengthening environmental action in the One Health response to antimicrobial resistance » (Se préparer aux superbactéries : renforcer l'action environnementale dans la réponse « Une Seule Santé » à la résistance antimicrobienne). La participation à la réunion d'un observateur du PNUE n'a pas été possible, mais le PNUE a été invité à nommer un observateur permanent qui participerait aux futures réunions, compte tenu de l'importance de cette composante de l'approche « Une seule santé » qui s'applique au contrôle de la RAM.

Le Président a souhaité la bienvenue au Groupe et a relevé que les informations portant sur les activités visant à lutter contre la RAM ont augmenté au cours des dernières années, comme le reflète l'ordre du jour, et a demandé au Groupe d'examiner de quelle manière il pourrait apporter un meilleur soutien au travail que réalise l'OMSA avec ses Membres.

Le Président a souhaité la bienvenue au Dr Holy Teneg Akwar, qui a été nommé Adjoint au Chef du Service Antibiorésistance et Produits vétérinaires en janvier 2023, ainsi qu'à la Dre Junxia Song, qui interviendra en tant qu'observatrice de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en remplacement du Dr Jeffrey Lejeune. Le Dr Jorge Mattheu reste l'observateur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le Pr Moritz van Vuuren a annoncé qu'il quittera le Groupe à la fin de l'année 2023. Le Groupe et l'OMSA ont remercié le Pr van Vuuren pour son engagement durable et ses contributions significatives et remarquables au Groupe et à la profession.

1.1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour adopté et la liste des participants sont joints respectivement en annexes I et II du présent rapport.

1.2. Désignation du rapporteur

La réunion du Groupe a été présidée par la Dre Tomoko Ishibashi et le Pr Moritz van Vuuren a fait office de rapporteur.

2. Tours d'horizon I et II

2.1. Aperçu de la Quadripartite sur les travaux ayant trait à la résistance aux agents antimicrobiens - Dr Holy Akwar

Le Dr Akwar a tenu le Groupe informé des activités suivantes, coordonnées par le Secrétariat conjoint de la Quadripartite :

2.1.1. [Global Leaders Group sur la résistance aux agents antimicrobiens](#)

La 6^e réunion du Global Leaders Group - GLG (Groupe de direction mondiale) sur la RAM s'est tenue à la Barbade en février 2023, afin de poursuivre l'élan en faveur des actions politiques prioritaires pour l'atténuation de la RAM. [Le rapport de cette réunion](#) peut être consulté sur le site web du GLG. Le GLG a insisté sur le besoin urgent de mécanismes de financement pour aider à la mise en œuvre des plans d'action nationaux et pour répondre aux crises d'approvisionnement et d'accès aux antibiotiques grâce à des investissements dans la recherche et le développement. Le GLG a publié [Un guide de poche à l'intention des ministres de tous les secteurs sur la manière de lutter contre la résistance aux antimicrobiens](#).

2.1.2. Plateforme de partenariat multipartite contre la résistance aux agents antimicrobiens

La plateforme de partenariat multipartite est un forum mondial collaboratif et multilatéral qui implique et responsabilise les parties prenantes de l'ensemble du spectre « Une seule santé » contre la RAM. Un appel à adhésion a été lancé ; à la date de la présente réunion, soixante pays environ ont fait part de leur intérêt à rejoindre la plateforme de partenariat multipartite. La première réunion plénière est prévue pour juillet 2023.

2.1.3. Initiatives des Groupes techniques de la Quadripartite

Différents Groupes techniques sont engagés dans les domaines suivants :

- a) un sommet mondial consacré à la réglementation des médicaments à usage humain et vétérinaire, visant à parvenir à un consensus chez les régulateurs en ce qui concerne la collaboration intersectorielle et les approches harmonisées pour mettre fin progressivement à la vente libre d'agents antimicrobiens, sans en compromettre l'accès. Une première réunion est prévue pour les 4 et 5 mai 2023 ;
- b) l'économie en lien avec la RAM, les activités en cours pour estimer les coûts économiques de la RAM dus à l'inaction, identifier les interventions et établir leur ordre de priorité, et estimer le retour sur investissement des mesures ayant trait à la RAM dans tous les secteurs. Un groupe technique de 20 experts sera impliqué dans ces travaux ; leur première réunion se tiendra le 4 avril 2023 ;
- c) [l'AMR Multi-Partner Trust Fund - AMR MPTF](#) (Fonds multipartenaire contre la RAM) publiera son rapport annuel très prochainement. Les résultats de l'examen stratégique ont été présentés lors de la 9^e Réunion du comité directeur du MPTF, qui s'est tenue à Rome (Italie) les 16 et 17 mars 2023 ;
- d) un groupe technique de 28 experts a été constitué pour travailler à l'élaboration de lignes directrices et de recommandations pour la surveillance intégrée. Ce groupe aborde quatre grands domaines d'activité comprenant les définitions, l'examen des systèmes et des approches, le diagnostic et l'épidémiologie, ainsi que les indicateurs pour le Suivi et l'évaluation.

2.1.4. Programme de recherche prioritaire « Une seule santé » en matière de résistance aux agents antimicrobiens

Un rapport qui sera publié prochainement identifie 455 lacunes et établit un ordre de priorité pour les dix plus importantes. Les lacunes identifiées en matière de recherche concernent : la transmission, la surveillance intégrée, les interventions, l'évolution des comportements, ainsi que l'économie et la politique ayant trait à la RAM. Ces thèmes concernent les pays à revenu faible et intermédiaire, le genre et la durabilité étant des thèmes transsectoriels.

2.1.5. Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) 2024

Toutes les initiatives susmentionnées ont pour objectif de fournir des informations pour cette réunion de haut niveau. Le GLG a élaboré une feuille de route pour l'AGNU 2024 afin de plaider en faveur d'engagements politiques concrets ainsi que de garantir un financement durable. La « résistance aux agents antimicrobiens » sera rebaptisée « RAM » (AMR en anglais) afin que les médias, les hommes politiques et le grand public puissent se sentir plus facilement concernés. Le [Manifeste ministériel de Mascate sur la RAM](#) a été signé par 47 pays.

2.1.6. [Plan d'action conjoint « Une seule santé »](#)

Le [Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens](#) sera mis à jour par les quatre organisations et publié en tant que document de la Quadripartite ; ce processus constitue une évolution par rapport au Plan d'action mondial de 2015, qui avait été élaboré par l'OMS en consultation avec les autres secteurs. Le plan actualisé doit être prêt pour l'AGNU 2024.

Le Groupe a remercié le Dr Akwar pour son point très complet consacré aux activités de la Quadripartite. Le Groupe a relevé que tous les travaux menés dans le cadre de sa feuille de route peuvent être intégrés dans la feuille de route de l'AGNU 2024. Le Président a proposé qu'un exercice de cartographie similaire à celui réalisé pour les activités de la Quadripartite soit également mené dans un avenir proche pour les activités de l'OMSA en matière de RAM, afin d'informer le Groupe.

2.2. Point sur le Suivi et l'évaluation – M. Ben Davies

Dans le cadre du point sur les activités de la Quadripartite, M. Ben Davies a présenté au Groupe des informations portant sur le Suivi et l'évaluation menés au niveau du Plan d'action mondial par la Quadripartite, qui en est maintenant à sa quatrième année de déclaration. De nouvelles orientations ont été élaborées afin d'apporter un soutien pour le Suivi et l'évaluation des Plans d'action nationaux. Les données issues du cadre de Suivi et d'évaluation du Plan d'action mondial et de la [Tracking Antimicrobial Resistance Country Self-Assessment Survey - TrACSS](#) (Enquête d'autoévaluation nationale sur la résistance aux agents antimicrobiens) ont contribué à apporter des données pour le rapport d'avancement biennal du Plan d'action mondiale, dont la publication est prévue au deuxième trimestre 2023. La TrACSS a été affinée afin de proposer des données ventilées pour les animaux

terrestres et aquatiques depuis 2021. Les données issues de la TrACSS suggèrent que 20 % seulement des 157 pays entreprennent un Suivi et une évaluation de la mise en œuvre de leur Plan d'action nationale.

La Quadripartite pilote la mise à disposition d'une assistance technique ciblée pour le Suivi et l'évaluation des Plans d'action nationaux, destinée à cinq pays bénéficiant de subventions du Fonds multipartenaire (Cambodge, Éthiopie, Maroc, Pérou, Zimbabwe) par le biais du programme mondial du Fonds multipartenaire contre la RAM sur le Suivi et l'évaluation. En s'appuyant sur la réussite de cette intervention, la Quadripartite prévoit d'étendre le soutien ayant trait à cette assistance technique pour le Suivi et l'évaluation des Plans d'action nationaux, en ciblant les pays à revenu faible et intermédiaire. Il semble qu'il y ait une demande visant à ce que la Quadripartite travaille avec les Membres afin d'intégrer le Suivi et l'évaluation dans les Plans d'action nationaux de deuxième génération. Il convient de considérer la conception, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des Plans d'action nationaux comme un processus évolutif qui doit être renforcé au fil du temps.

Le Groupe a remercié M. Davies pour ce point. Le Groupe a fait part de son soutien ferme au fait que les résultats du Suivi et de l'évaluation doivent être utilisés pour apporter des informations au prochain processus de révision du Plan d'action mondial. Le Groupe a également recommandé qu'un examen supplémentaire soit mené pour établir un lien entre les performances des services vétérinaires (PVS) et les outils de suivi et d'évaluation, afin d'aider les Membres à mettre en œuvre les Plans d'action nationaux contre la RAM.

2.3. Liste OMS des antibiotiques importants en médecine et autres activités de l'OMS en matière de résistance aux agents antimicrobiens – Dr Jorge Matheu

Le Dr Jorge Matheu a décrit les travaux du Groupe consultatif sur les antibiotiques d'importance critique qui était chargé de la révision de la Liste OMS des antibiotiques importants en médecine (désignés auparavant sous le nom d'antibiotiques d'importance critique). Le Groupe consultatif sur les antibiotiques d'importance critique est composé de 17 membres issus des six régions de l'OMS, qui représentent les secteurs humain, animal et aquacole et comprend pour la première fois des membres de la FAO et de l'OMSA. Trois groupes de travail ont été créés en vue de 1) réviser les listes nationales et régionales des antibiotiques d'importance critique, 2) réviser la classification des macrolides et 3) réviser les facteurs pour l'établissement des priorités. Le Groupe consultatif sur les antibiotiques d'importance critique a élaboré un arbre décisionnel afin de classer les agents antimicrobiens en fonction de leur importance en médecine humaine et a distingué les agents antimicrobiens en trois groupes : 1) autorisés pour un usage humain uniquement, 2) autorisés pour un usage humain et vétérinaire (pour lequel des critères et des critères d'établissement des priorités s'appliquent) et 3) non autorisés pour un usage humain. Les facteurs pour l'établissement des priorités ont été modifiés, les niveaux de priorité 1 et 2 étant fusionnés en un niveau unique et étant reliés à la fois à la [Liste des médicaments essentiels](#) et à la [classification AWaRe](#) de l'OMS. Le facteur d'établissement du niveau de priorité 2 est désormais associé à l'utilisation des agents antimicrobiens (UAM) pour le traitement d'infections pour lesquelles il existe de nombreux éléments de preuve relatifs à la transmission de la RAM à partir de sources non humaines, ce qui peut occasionner des infections invasives et mettant en jeu le pronostic vital. Dans la Liste OMS révisée des antibiotiques importants en médecine, le niveau d'importance des macrolides a été abaissé, tandis que les céphalosporines de 3^e et 4^e génération, les fluoroquinolones, les polymyxines et les dérivés de l'acide phosphonique sont classés dans la catégorie des antibiotiques d'importance critique les plus prioritaires. La 7^e édition de la Liste OMS des antibiotiques importants en médecine devrait être publiée en mai 2023.

Le Groupe a remercié et félicité le Dr Matheu pour la révision de la Liste OMS des antibiotiques importants en médecine et pour les améliorations constatées par rapport à la version précédente. Le Dr Yugueros-Marcos a remercié l'OMS pour avoir facilité la participation de la FAO et de l'OMSA ; il est encourageant que tant la santé humaine que la santé animale aient été prises en compte pour la préparation de la liste des antibiotiques importants en médecine. Une action concernant le Groupe, visant à réviser les recommandations de la Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire a été identifiée, de manière à ce que la Liste de l'OMSA soit en ligne avec la Liste OMS des antibiotiques importants en médecine. Les Membres seront tenus informés de la révision des recommandations de la Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire, afin qu'ils l'examinent et pour approbation lors de la Session générale de l'OMSA en mai 2024.

2.4. Point sur les activités du Groupe des directives thérapeutiques de la World Small Animal Veterinary Association (WSAVA) – Dr Stephen Page

Le Dr Stephen Page a tenu le Groupe informé des travaux du [Groupe des directives thérapeutiques \(TGG\)](#) de la World Small Animal Veterinary Association – WSAVA (Association Mondiale des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie). Le TGG a été créé en 2019 et comprend actuellement 10 membres et 2 co-présidents ; l'OMSA y est représentée. La mission du TGG est de « *Faire progresser la santé et le bien-être des animaux de compagnie dans le monde grâce à une communauté mondiale de pairs vétérinaires éduquée, engagée et collaborative.* ». Les activités menées par le TGG sont les suivantes :

- organisation d'un webinaire durant la Semaine mondiale de sensibilisation aux antimicrobiens 2022, dont le thème était « comment optimiser votre utilisation des antibiotiques » ;
- élaboration d'infographies et de modules de formation en ligne sur l'usage responsable des agents antimicrobiens pour les maladies infectieuses courantes des animaux de compagnie ;
- révision de la [Liste des médicaments essentiels pour les chats et les chiens](#) de la WSAVA ; cette liste s'appuie sur la Liste de l'OMS des médicaments essentiels. Une fois achevée, la Liste des médicaments essentiels sera publiée dans le [Journal of Small Animal Practice \(JSAP\)](#) ;
- projet pilote sur les produits vétérinaires non conformes et falsifiés, axé sur l'amoxicilline-acide clavulanique. L'étude a été présentée en vue d'une publication dans une revue à comité de lecture. Le TGG étudie une possible collaboration avec l'OMSA concernant les produits vétérinaires non conformes et falsifiés ;
- la [conférence de la WSAVA](#) en septembre 2023 à Lisbonne comportera des sessions consacrées à l'usage responsable des agents antimicrobiens et à l'accessibilité aux produits vétérinaires ;
- extension de la [bibliothèque de la WSAVA sur l'usage responsable des agents antimicrobiens et la résistance aux agents antimicrobiens](#), afin d'y intégrer les [lignes directrices de l'ENOVAT](#).

Le Groupe a remercié le Dr Page pour ce point sur les activités du TGG et a indiqué que le problème de la RAM chez les animaux de compagnie a été évoqué lors de la 2^e conférence mondiale de l'OIE sur la RAM, comme le reflètent les recommandations issues de cette conférence. Le Dr Page a indiqué qu'une revue de la littérature existante consacrée à la RAM chez les animaux de compagnie doit être envisagée à l'avenir et pourrait être éventuellement menée conjointement par le TGG et l'OMSA.

2.5. Point de la FAO sur les activités ayant trait à la résistance aux agents antimicrobiens – Dre Junxia Song

La Dre Junxia Song a informé le Groupe que le mandat de la FAO en matière de RAM a débuté en 2016 après la publication du Plan d'action mondiale ; [le plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens](#) (2021-2025) est maintenant dans sa deuxième phase et il est mis en œuvre grâce à des activités variées et différents outils.

- [Réseau de Centres de référence de la FAO](#).
- [Plateforme de données International FAO Antimicrobial Resistance Monitoring - InFARM](#) (Suivi international de la FAO de la résistance aux agents antimicrobiens) pour les animaux et les productions végétales et UAM pour les productions végétales. Cet outil est aligné sur le Global Integrated Surveillance System for AMR and AMU - GISSA (Système mondial intégré de surveillance de la RAM et de l'UAM) de la Quadripartite. La mise à l'essai a débuté au second semestre 2022 ; la formation des Membres commencera en 2023. Un appel mondial à données sera lancé en juillet. Les pays auront la possibilité de décider des niveaux auxquels ils souhaitent ou ne souhaitent pas partager leurs données. Il est escompté que le premier rapport sera publié en 2024 et contiendra les données de 2023 relatives à la RAM chez les animaux et dans les denrées alimentaires. Les données relatives à l'UAM seront collectées pour les productions végétales à partir de 2025.
- [Le premier congrès annuel du Réseau de la FAO de Centres de référence contre la RAM](#), impliquant ses neuf Centres de référence, s'est tenu au Royaume-Uni, organisé par la Veterinary Medicines Directorate, Centre for Environment, Fisheries and Aquaculture Science and Animal and Plant Health Agency (Direction des médicaments vétérinaires, Centre pour les sciences de l'environnement, de la pêche et de l'aquaculture et Agence pour la santé des animaux et des plantes). La prochaine réunion aura lieu après l'AGNU 2024. La FAO envisage actuellement d'étendre son Réseau de Centres de référence et de lancer un appel à manifestation d'intérêt.
- Initiative Reduce the Need for Antimicrobials on Farms - [RENOFAM](#) (Réduire le besoin en agents antimicrobiens dans les exploitations agricoles). En 2021, le GLG, les Membres de la FAO et son Comité de l'agriculture ont demandé que les besoins en matière d'UAM dans les systèmes alimentaires soient réduits. L'initiative RENOFAM a pour objet d'aider ses Membres à réduire les besoins en agents antimicrobiens dans leur production agroalimentaire et portera sur l'ensemble de la chaîne de valeur des produits alimentaires. L'initiative RENOFAM sera mise en œuvre au niveau national, régional et mondial. Elle vise à parvenir à une réduction globale de 30 à 50 % de l'UAM d'ici à 2030 et à stopper totalement l'utilisation à des fins vétérinaires non médicales dans les systèmes agroalimentaires des agents antimicrobiens importants en médecine, ainsi qu'à former 50 % des para-professionnels vétérinaires. L'initiative a pour objectif d'impliquer 100 pays. RENOFAM est actuellement mis à l'essai en Indonésie et le sera également en Ouganda et au Nigeria. Les organisations de la Quadripartite seront invitées à participer à ses groupes de gestion et / ou de consultation technique.
- **L'initiative Farm Field Schools – FFS** (Écoles d'agriculture de terrain) pour la réduction de l'UAM et de la RAM a été mise en œuvre au [Ghana](#), au [Kenya](#), en Zambie et au Zimbabwe. Ces écoles ont eu des répercussions

positives sur l'évolution des comportements des agriculteurs, l'amélioration de la sécurité biologique, les pratiques de prévention et de contrôle des maladies et la productivité.

- [Alternative and advanced feed practices to promote responsible AMU](#) (Pratiques de substitution et avancées en alimentation animale pour favoriser une UAM responsable). Un appel à données, informations et experts est en cours ; l'appel à experts prendra fin le 10 avril 2023. Les organisations de la Quadripartite, en particulier l'OMSA en raison de son mandat en matière d'UAM, seront invitées à la réunion des experts en juillet 2023, afin de discuter des données probantes.
- **Initiative visant à réduire l'UAM grâce à la vaccination**, menée avec les universités de l'Ohio et du Kansas impliquées en tant que Centres collaborateurs de la FAO. Ce projet a pour objectif d'identifier et d'établir l'ordre de priorité concernant les maladies bactériennes et non bactériennes chez les poulets, les porcs et les bovins pour lesquelles l'UAM est élevée, ainsi que les vaccins qui permettraient de prévenir ces maladies. Elle sera menée sous la forme d'une enquête ciblant notamment les éleveurs, les vétérinaires, les représentants gouvernementaux et le personnel impliqué dans le diagnostic.
- Le [FAO Progressive Management Pathway for Antimicrobial Resistance - FAO-PMP-AMR](#) (Processus de gestion progressive de la résistance aux antimicrobiens de la FAO) sert à évaluer la mise en œuvre des Plans d'action nationaux ciblant les systèmes agroalimentaires. Plus de 30 pays ont mis cet outil en œuvre et cinq ont mis à profit les résultats obtenus pour mettre à jour leurs Plans d'action nationaux.
- L'Assessment Tool for Laboratories and AMR Surveillance Systems - FAO-ATLASS (Outil d'évaluation des laboratoires et des systèmes de surveillance de la RAM) permet d'évaluer les systèmes de surveillance, et d'apprécier les capacités des laboratoires, ainsi que la production et la gestion des données. Plus de 180 laboratoires et 50 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ont été soumis à des évaluations.
- La FAO développe actuellement la Communauté de pratiques des laboratoires sur la RAM de la FAO.
- Les pertes et les gaspillages alimentaires et la RAM constituent une nouvelle initiative de la FAO ; un exercice de cartographie et une revue de la littérature sont en cours pour étudier les interactions entre les pertes et gaspillages alimentaires et la RAM dans différentes chaînes de valeur de produits alimentaires (lait, œufs, poulet et bœuf) dans différents pays et contextes régionaux.

À la FAO, les activités internes et externes en lien avec la RAM sont dirigées par le Vétérinaire en chef et coordonnées par le [Centre mixte FAO / OMS des zoonoses et de la résistance aux antimicrobiens](#) (Joint Centre for Zoonotic Diseases and AMR - CJWZ). La gestion de chaque pilier du plan d'action de la FAO incombe à un responsable ; les activités relatives à la RAM sont mises en œuvre par sept divisions et 11 unités.

Le Groupe a remercié La Dre Song pour ce point sur les activités de la FAO. L'OMSA a informé la Dre Song qu'elle avait récemment procédé à un [exercice d'établissement des maladies prioritaires pour le développement de vaccins](#) et que cet exercice pourrait être utilisé pour apporter des informations pour l'initiative de la FAO visant à réduire l'UAM grâce à la vaccination. Le Groupe a demandé qu'un exercice similaire de cartographie des activités menées par l'OMSA en matière de RAM, en fonction de ses différents Services, soit réalisé à l'avenir afin d'informer le Groupe.

3. Points I et II du Service Antibiorésistance et Produits vétérinaires

3.1. Stratégie contre la résistance aux agents antimicrobiens – Intégration des animaux de compagnie et travaux futurs - Secrétariat

Le Secrétariat a informé le Groupe que l'OMSA élabore actuellement une note conceptuelle ayant trait à l'élargissement aux animaux de compagnie de la Stratégie de l'OMSA sur la RAM, dans le cadre de ses quatre piliers. La note conceptuelle finale sera transmise au Groupe afin qu'il en prenne connaissance lors de sa réunion d'octobre 2023.

Le Groupe a remercié le Secrétariat pour la présentation de ce point et s'est réjoui de la prise en compte des animaux de compagnie dans la stratégie et les activités de l'OMSA. Le Dr Page a informé le Groupe que des lignes directrices en matière de prévention et de contrôle des infections à l'attention des établissements vétérinaires ont récemment été publiées et qu'une série de lignes directrices pour un usage responsable des agents antimicrobiens est maintenant disponible pour les animaux de compagnie, et qu'elles nécessiteront juste d'être mise à jour régulièrement. Le Dr Page a suggéré que l'OMSA pourrait élaborer des politiques de haut niveau pour inciter ses Membres à intégrer les animaux de compagnie dans leurs activités en matière de RAM et leurs plans d'action nationaux, et que cette approche pourrait encore être renforcée à la faveur d'une collaboration de l'OMSA avec la WSAVA.

3.2. Utilisation des agents antimicrobiens au niveau du terrain – Répertoire des projets – Dr Idrissa Savadogo

Le Dr Idrissa Savadogo a informé le Groupe qu'à ce jour, 81 études ont été identifiées et ajoutées dans le répertoire. Les projets qui ont été intégrés dans le répertoire ont été principalement menés par des universités, des instituts de recherche, des services vétérinaires et des organisations professionnelles. Les fournisseurs de données comprenaient des éleveurs, des vétérinaires, des usines d'aliments pour animaux et des pharmaciens. Le secteur le plus représenté est celui de l'aviculture (environ 40 %). Un grand nombre de méthodologies et des indicateurs variés ont été employés respectivement pour le recueil et la mesure des données relatives à l'UAM au niveau du terrain. Un manque de sensibilisation des Points focaux pour les produits vétérinaires vis-à-vis des projets qui n'impliquaient pas les Services vétérinaires de leur pays a été constaté. Ce répertoire sera mis à disposition des Points focaux pour les produits vétérinaires afin qu'ils puissent se familiariser avec les études en cours dans leurs régions et / ou pays. Les événements de formation ANIMUSE (ANImal antiMicrobial USE) concernant les Points focaux pour les produits vétérinaires sont utilisés pour identifier les projets menés dans les régions qui pourraient être ajoutés dans le répertoire. Il est envisagé de continuer à développer le répertoire à la faveur de discussions avec les parties prenantes pertinentes. L'OMSA étudie également la manière de mieux présenter et diffuser les informations ayant trait à ce projet.

Le Groupe a remercié le Dr Savadogo pour ce point et a suggéré que les données de ce projet pourraient être communiquées par l'intermédiaire de l'[Observatoire de l'OMSA](#). Cette proposition sera suivie avec les collègues de l'Observatoire.

Le Groupe a demandé si cette initiative permettra d'incorporer dans ANIMUSE des données quantitatives issues des données de terrain relatives à l'UAM. Le Dr Yugueros-Marcos a indiqué que l'OMSA souhaiterait que les données de terrain relatives à l'UAM provenant de ces études soient collectées par les Membres et que ceux-ci intègrent eux-mêmes les données de terrain relatives à l'UAM dans leurs systèmes de suivi nationaux, et éventuellement dans ANIMUSE, à l'avenir.

3.3. Base de données de l'OMSA sur l'utilisation des agents antimicrobiens (UAM)

3.3.1. ANIMUSE – M. Mduduzi Magongo

M. Mduduzi Magongo a tenu le Groupe informé des activités du programme [ANIMUSE](#), en mettant l'accent sur le taux d'accès au système, les ateliers de formation régionaux ANIMUSE et les réactions positives transmises en retour par les participants. M. Magongo a également évoqué les activités à venir, incluant notamment le projet de refonte de l'identité institutionnelle d'ANIMUSE, les mises à jour (évolutions) ainsi que le développement et la mise en œuvre du portail public et des tableaux de bord ANIMUSE. Suite aux récents ateliers de formation organisés en Afrique, la tenue d'ateliers de formation ANIMUSE supplémentaires est prévue au Moyen-Orient, en Amérique et en Europe.

Le Groupe a remercié M. Magongo pour ce point ayant trait au projet ANIMUSE et aux formations connexes menées par l'OMSA à l'attention des Membres pour qu'ils soient en mesure d'utiliser ANIMUSE et de transmettre leurs données relatives à l'UAM à l'OMSA.

3.3.2. Résultats préliminaires du 7^e rapport annuel relatif à l'UAM et du 8^e cycle de collecte de données – Dre Delfy Góchez

La Dre Delfy Góchez a présenté des informations au Groupe sur l'état d'avancement du 8^e cycle de collecte de données. Au 23 mars, l'OMSA a reçu 98 soumissions, dont 90 % (88 sur 98) communiquent des données quantitatives.

Les chiffres clés du 7^e cycle de collecte de données ont été présentés par le biais de son nouveau rapport interactif qui est disponible sur le portail public ANIMUSE (<https://amu.woah.org/amu-system-portal/home>). Un ralentissement des tendances a été observé au fil du temps durant la période 2017-2019, une légère augmentation étant notée entre 2018 et 2019. Le 7^e rapport relatif à l'UAM devrait être publié en mai 2023.

Le Groupe a remercié la Dre Góchez pour sa présentation et a salué le travail de l'OMSA en matière de collecte mondiale de données relatives à l'UAM. La Dre Góchez a indiqué qu'une diminution de la transmission de données relatives à l'UAM a été constatée. Les cours de formation ANIMUSE ont permis d'identifier que l'accès à la technologie reste un défi dans de nombreux pays où les ressources disponibles sont limitées. Le Groupe a conseillé à l'OMSA d'étudier des moyens susceptibles d'aider davantage les Membres et de mieux les soutenir afin d'augmenter le nombre de Membres qui transmettent des données relatives à l'UAM.

Le Groupe a demandé des précisions sur la nature du processus conduisant les pays à décider de rendre les données publiques ou de les garder confidentielles. M. Magongo élabore actuellement des vidéos d'information sur la manière dont les données seront utilisées par l'OMSA, afin de répondre aux préoccupations des Membres relatives à l'utilisation des données transmises via ANIMUSE, mais également pour leur montrer les utilisations qui pourraient être faites de leurs données.

3.4. Projet sur les produits vétérinaires non conformes et falsifiés – Dr Andrés Garcia Campos

Le Dr Andrés Garcia Campos a informé le Groupe que l'OMSA a finalisé en décembre 2022 la première expérience pilote (phase pilote 1) de développement du système mondial d'information et d'alerte sur les produits vétérinaires non conformes et falsifiés. Quatorze Membres offrant une représentation géographique équitable des régions de l'OMSA ont participé à cette phase et ont déclaré 37 incidents. Les principaux résultats sont en cours d'évaluation en vue d'une éventuelle publication, en respectant la confidentialité des données des Membres.

Le retour d'informations obtenu au cours de la phase pilote 1 a fourni des données ayant permis de faire évoluer le projet vers la phase pilote 2, qui vise à recruter 40 Membres. Les principales modifications comprennent le développement d'un portail SharePoint accessible aux participants, destiné à la déclaration par le biais de formulaires en ligne, de la situation dans le pays en matière de gestion des produits vétérinaires non conformes et falsifiés, et permettant également la notification d'alertes à l'attention des participants, selon le consentement des Membres. Le contenu de ce portail évoluera en fonction des retours d'informations des participants. La création d'un Groupe électronique d'experts en vue de l'élaboration de lignes directrices pour la surveillance post-commercialisation des produits vétérinaires non conformes et falsifiés sera lancée au cours du troisième trimestre 2023.

Le Groupe a remercié le Dr Garcia pour les avancées remarquables qui ont été réalisées pour ce projet portant sur les produits vétérinaires non conformes et falsifiés. Le Groupe a souligné qu'il est important de continuer à assurer la liaison avec l'OMS afin de veiller à l'harmonisation entre les initiatives concernant les produits vétérinaires non conformes et falsifiés mises en œuvre dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale. Le Groupe a relevé que l'approche adoptée pour la notification des produits vétérinaires non conformes et falsifiés est très similaire à celle des systèmes de pharmacovigilance existants et qu'il conviendrait d'étudier plus avant cet aspect. Le Groupe a demandé des précisions sur la manière dont les Membres recevront les notifications ayant trait aux produits vétérinaires non conformes et falsifiés ; le Dr Garcia a répondu que la communication interviendra au niveau régional sans que le pays ayant fait la déclaration soit identifié. Le Groupe a estimé que cela pourrait contribuer à la sensibilisation aux avantages potentiels et à renforcer la participation des Membres.

3.5. Plan de travail relatif à la résistance aux agents antimicrobiens dans les activités aquacoles – Dr Dante Matéo

Le Dr Dante Matéo a informé le Groupe de l'élaboration fin 2022 de deux guides, l'un destiné aux producteurs d'animaux aquatiques et l'autre à l'attention des professionnels de la santé des animaux aquatiques. Le premier guide est axé sur les bonnes pratiques en matière d'élevage et de sécurité biologique, et contient un arbre décisionnel sur la prévention, le contrôle et le traitement des maladies. Le deuxième guide préconise des mesures préventives, comprenant notamment la vaccination, et souligne qu'un diagnostic approprié et une prescription responsable des agents antimicrobiens sont nécessaires.

Les points marquants d'une enquête sur l'UAM et la RAM en aquaculture qui a été achevée vers la fin de 2022 ont également été présentés. Les résultats de cette enquête sont en cours d'exploitation pour préparer un plan de formation sur le sujet, destinés aux Points focaux. 117 pays / territoires ont participé à l'enquête, par l'intermédiaire de 157 Points focaux, principalement des Points focaux pour les animaux aquatiques mais aussi des Points focaux pour les produits vétérinaires. L'enquête a permis de mettre en évidence des caractéristiques mondiales et régionales, l'UAM et la RAM en aquaculture, les niveaux de sensibilisation aux normes et outils pertinents de l'OMSA et l'observance de ces normes, ainsi que leurs besoins en matière de formation.

Le Groupe a remercié le Dr Matéo et lui a demandé si des mises à jour des chapitres du Code sanitaire pour les animaux aquatiques en lien avec la RAM sont prévues. Le Dr Matéo a indiqué que la Commission sanitaire pour les animaux aquatiques procédera à des mises à jour similaires à celles du Code sanitaire pour les animaux terrestres, mais que le calendrier n'a pas encore été établi.

3.6. Groupe électronique d'experts sur la collecte au niveau du terrain de données relatives à l'utilisation des agents antimicrobiens en aquaculture – Dr Dante Matéo

Le Dr Matéo a informé le Groupe que le plan de travail sur la RAM en aquaculture comporte des activités visant à aider les pays à remédier au manque d'informations en matière de suivi de l'UAM au niveau du terrain. Une première étape a consisté à effectuer une revue de la littérature ayant trait aux méthodologies disponibles. La deuxième étape

consiste à créer un Groupe électronique d'experts afin qu'il élabore des lignes directrices relatives au suivi de l'UAM en aquaculture au niveau du terrain. Le Groupe électronique d'experts est constitué de huit experts reconnus internationalement ; deux d'entre eux sont issus de Centres collaborateurs de l'OMSA, tandis que la plupart des autres sont d'anciens collaborateurs. Le Groupe électronique d'experts élaborera ces lignes directrices entre avril 2023 et juillet 2024. Elles devraient être ensuite mises à l'essai dans des pays sélectionnés, afin d'évaluer leur fonctionnalité en tant qu'outil de suivi de terrain de l'UAM.

Le Groupe a remercié le Dr Matéo pour sa présentation et a félicité l'OMSA pour la création du Groupe électronique d'experts en vue de l'élaboration des lignes directrices pour la collecte de données relatives à l'UAM dans les systèmes de production aquacole.

4. Point des autres Services de l'OMSA

4.1. STAR-IDAZ – Point sur les feuilles de route pour le développement de vaccins – Pr Gary Entrican

Le Pr Gary Entrican, basé à l'Institut Roslin d'Édimbourg, a informé le Groupe des activités menées par le Consortium international de recherche sur la santé animale ([STAR-IDAZ](#)) ayant trait la méthodologie adoptée pour l'élaboration de [feuilles de route pour la coordination stratégique de la recherche mondiale en matière de maladies infectieuses des animaux et des zoonoses](#), en mettant l'accent sur les [feuilles de route ayant trait à la technologie des vaccins](#), afin d'accélérer le développement de stratégies de contrôle des maladies. Ces feuilles de route aident à créer des « pipelines » de recherche et comportent des nœuds de critères essentiels appelés « lead areas » (domaines principaux) nécessaires à la progression vers les points finaux souhaités. Chaque nœud comprend des domaines principaux sous-jacents, tels que la question en matière de recherche que les chercheurs tentent de résoudre, la nature des défis scientifiques et technologiques qui doivent être surmontés et les approches nécessaires pour y parvenir, ainsi que les connaissances existantes en matière de réussites et d'échecs (« ce qui fonctionne » et « ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ») et les lacunes qui doivent être comblées. Ce travail a été réalisé grâce à une analyse des écarts par des Groupes de travail dans le cadre de STAR-IDAZ. Jusqu'à présent, quatre feuilles de route génériques ont été élaborées : épreuves de diagnostic, traitements, vaccins candidats et mesures de contrôle des maladies (solutions intégrées). Les technologies des plateformes vaccinales recourent à une chaîne principale ou un vecteur commun afin de diffuser des antigènes spécifiques utilisés pour des vaccins contre différentes maladies ; cela comprend notamment des technologies basées sur les protéines, les acides nucléiques, les réplicons et les vecteurs (par exemple virus, bactéries, protozoaires). L'Agence européenne des médicaments (EMA) a élaboré des [Scientific guidelines for data requirements for master files for vaccine platform technology](#) (lignes directrices scientifiques pour les exigences en matière de données pour les fichiers principaux ayant trait aux technologies de plateformes vaccinales) pour les produits de médecine humaine et de médecine vétérinaire, afin de faciliter l'approbation réglementaire par les autorités compétentes et d'accélérer le processus d'enregistrement. Les [applications des technologies de plateformes aux vaccins vétérinaires](#) et leurs avantages dans le cadre de l'approche « Une seule santé » ont été étudiées. Le Pr Entrican a présenté les exemples d'un [vaccin contre la fièvre de la vallée du Rift](#) pour les moutons et les chèvres qui est au stade des essais cliniques de phase 1 au Royaume-Uni et des essais de terrain chez le bétail au Kenya.

Le Groupe a remercié le Pr Entrican pour cette présentation intéressante et le travail remarquable de STAR-IDAZ. Le Groupe l'a interrogé sur la collecte d'informations concernant le développement de vaccins dans le secteur privé ; le Pr Entrican a précisé que, bien qu'il soit encore difficile d'y avoir accès, les informations provenant des étapes précoces du développement de vaccins, dans le cadre de partenariats public-privé (PPP), sont plus nombreuses qu'auparavant.

4.2. Sécurité biologique (nouveau chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres) – Dr Yukitake Okamura

Le Groupe a été informé du travail en cours de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres (ci-après, la « Commission du Code ») visant à élaborer un nouveau chapitre consacré à la sécurité biologique (chapitre 4.X) dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres. Le Secrétariat de la Commission du Code, représenté par le Dr Yukitake Okamura, a expliqué que cette élaboration est menée dans le cadre des travaux de la Commission du Code visant à réviser le Titre 4 du Code terrestre. Le Secrétariat de la Commission du Code a également attiré l'attention du Groupe sur le chapitre 4.18. intitulé « Vaccination », qui a été adopté en 2018 et contient une phrase générale évoquant la contribution de la vaccination à la réduction de l'UAM chez les animaux.

Le Groupe a remercié le Secrétariat de la Commission du Code pour ces informations et a reconnu l'importance de ce travail en tant que composante essentielle pour la réduction des besoins en matière d'UAM, car il contribue à freiner le développement de la RAM. Le Groupe a demandé à être tenu informé de l'état d'avancement de ce travail, et le [rapport du Groupe ad hoc](#) a été transmis au Groupe, pour information.

5. Points du Groupe de travail sur la RAM et des Groupes *ad hoc*

5.1. Groupes *Ad hoc* pour les bovins et pour les chats et chiens – Secrétariat

Le Secrétariat a informé le Groupe que les membres des Groupes *ad hoc* qui élaboreront les Documents de référence techniques (ci-après, les « Référentiels techniques ») énumérant les agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire pour (1) les bovins et (2) les chats et chiens, ont désormais été recrutés. Les réunions de lancement des deux Groupes *ad hoc* auront lieu fin avril 2023 au siège de l'OMSA ; Le Pr van Vuuren présidera le Groupe *ad hoc* sur les bovins et le Dr Page présidera le Groupe *ad hoc* sur les chats et chiens. Les deux Groupes *ad hoc* travailleront en parallèle ; il est escompté que les deux Référentiels techniques seront finalisés d'ici septembre 2024 en vue d'être entérinés par le Groupe en octobre 2024. Par la suite, il est prévu que le Groupe révise et mette à jour la Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire. Il est à noter que le Groupe a évoqué la possibilité d'étudier, dans le cadre du Groupe *ad hoc* sur les agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire pour les chats et chiens, des agents antimicrobiens autres que les agents antibactériens (c'est-à-dire les agents antiviraux, antifongiques et antiparasitaires), cette étude constituant un exercice de faisabilité sur la manière dont les listes d'agents antimicrobiens concernant les autres espèces animales pourraient être élargies ultérieurement.

Le Groupe a remercié le Secrétariat pour ce point ainsi que le Dr Page et le Pr van Vuuren d'avoir accepté de présider les Groupes *ad hoc*.

5.2. Chapitre 6.10. du Code terrestre – Retour d'informations des Membres et de la Commission du Code pour examen par le Groupe de travail sur la RAM - Secrétariat du Groupe de travail sur la RAM et Secrétariat de la Commission du Code

Le Secrétariat a proposé un aperçu des commentaires transmis par les Membres, portant sur le chapitre 6.10. intitulé « Usage responsable et prudent des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire » et sur la stratégie adoptée par la Commission du Code pour les traiter. Le Dr. Okamura a demandé que le Sous-groupe présente, en plus du chapitre 6.10. révisé, un rapport exposant les explications justifiant les propositions de modifications et dans lequel figureront également les réponses aux commentaires formulés par les Membres. Il a été rappelé au Groupe que la date limite de présentation du chapitre 6.10. révisé est fixée au 4 août 2023. Le Sous-groupe tiendra jusqu'à quatre réunions en ligne d'ici à la mi-juillet 2023, afin de travailler sur le chapitre 6.10.

Le Groupe a poursuivi la discussion consacrée à la révision des autres chapitres pertinents du Code terrestre, qui avait été lancée lors de sa dernière réunion, en octobre 2022. Lorsque le chapitre 6.10. aura été finalisé, le Groupe révisera les chapitres 6.8. intitulé « Harmonisation des programmes nationaux de surveillance et de suivi de la résistance aux antimicrobiens » et 6.9. intitulé « Suivi des quantités d'agents antimicrobiens utilisées chez les animaux servant à la production de denrées alimentaires et détermination des profils d'utilisation » ; la révision du chapitre 6.8. pourrait être effectuée par un Groupe *ad hoc* comportant des membres du Groupe ainsi que des experts en matière de surveillance et le chapitre 6.9. pourrait être révisé par un Sous-groupe du Groupe. Une fois ces chapitres révisés, une révision du chapitre 6.7. intitulé « Introduction aux recommandations visant à contrôler les résistances aux agents antimicrobiens » et du chapitre 6.11. intitulé « Analyse des risques de résistance aux agents antimicrobiens résultant de leur utilisation chez les animaux » pourrait être envisagée.

6. Groupe de travail sur la RAM I et II – Président / Secrétariat

6.1. Feuille de route 2023 - 2024

Le Président et le Secrétariat ont présenté au Groupe la cartographie de la feuille de route au regard des recommandations de la 2^e Conférence mondiale de l'OIE sur la RAM. Le nouveau format de la feuille de route offre une meilleure visibilité aux travaux du Groupe (par exemple, la révision des normes de l'OMSA existantes, les documents), ce qui est essentiel pour suivre les avancées réalisées par rapport aux recommandations. Il permet également d'identifier les recommandations qui n'entrent pas dans le champ d'application du Groupe (par exemple, le renforcement des capacités des Membres par le biais du processus de Performances des Services vétérinaires (PVS), l'établissement des priorités en matière de recherche pour les solutions de substitution aux agents antimicrobiens par l'intermédiaire de STAR-IDAZ). La feuille de route du Groupe est jointe en Annexe III du présent rapport.

6.2. Mandat révisé

Le Secrétariat a tenu le Groupe informé du [mandat](#) révisé du Groupe ; celui-ci a été entériné par la Directrice générale adjointe pour les Normes internationales et la Science. Le mandat révisé précise davantage les rôles et les responsabilités des membres du Groupe, y compris du Président, du Rapporteur et du Secrétariat.

Le Groupe a remercié le Secrétariat et a accueilli favorablement la nouvelle version du mandat.

6.3. Recrutement d'un / de nouveau(x) membre(s)

Deux nouveaux membres du Groupe doivent être identifiés, idéalement avant la fin de 2023. Le Secrétariat a informé le Groupe que les critères d'éligibilité ont été mis à jour dans la version révisée du mandat. Les nouveaux membres seront recrutés principalement par l'intermédiaire des Centres collaborateurs de l'OMSA, des Laboratoires de référence de l'OMSA, des bureaux des représentations régionales et sous-régionales, des organisations et des parties prenantes pertinentes au sein du réseau de l'OMSA.

6.4. Compte rendu sur la 90^e Session générale

Le Secrétariat a proposé un aperçu du [programme](#) et des « kiosques sur la RAM » qui auront lieu lors de la Session générale ; la présentation réalisée par le Groupe aura lieu le mardi 23 mai. Le Groupe est convenu que le Président tiendra les Membres informés des activités suivantes : 1) la révision du chapitre 6.10., 2) les dernières versions des Référentiels techniques pour les animaux aquatiques et les porcs, 3) les Référentiels techniques à venir, consacrés aux agents antimicrobiens pour les bovins ainsi que pour les chats et chiens, 4) ANIMUSE et, 5) le projet sur les produits non conformes et falsifiés. Ces activités seront replacées dans le contexte de la 2^e Conférence mondiale de l'OIE sur la RAM et des travaux de la Quadripartite.

7. Questions diverses

7.1. Point sur la feuille de route sur la résistance aux agents antiparasitaires - Dre Mariá Szabó

La Dre Mariá Szabó a tenu le Groupe informé des activités de l'OMSA ayant trait aux médicaments antiparasitaires, qui sont structurées autour de trois axes de travail : 1) la résistance aux agents anthelminthiques, 2) la finalisation de l'exercice de cartographie par le Groupe électronique d'experts sur la résistance aux agents antiparasitaires et, 3) la collaboration avec les partenaires.

Sur la base de la recommandation de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres et de la Commission scientifique pour les maladies animales, la publication consacrée à la résistance aux agents anthelminthiques préparée par le Groupe électronique d'experts sur la résistance aux agents antiparasitaires sera diffusée et promue auprès des Membres à la faveur des séminaires portant sur les produits non conformes et falsifiés, par le biais de communications et lors des réunions scientifiques pertinentes. Certaines activités, qui concernent la mise à l'essai de méthodes pratiques et la sensibilisation aux responsabilités partagées, sont en outre susceptibles d'être menées. Le Groupe électronique d'experts sur la résistance aux agents antiparasitaires a largement rempli sa mission ; sa dernière réunion se tiendra le 17 avril.

Une collaboration avec la FAO portant sur la « gestion de la résistance aux agents acaricides chez les tiques du bétail » a été lancée ; ce travail couvre une partie importante des maladies à transmission vectorielle et son objectif principal consiste à élaborer des lignes directrices, afin de publier une communauté de pratiques (2025). L'OMSA contribuera par l'intermédiaire de ses Centres Collaborateurs pour les Produits Vétérinaires, dans le cadre du groupe de travail 3 sur la « gestion de la vie des agents acaricides, environnement réglementaire ». Il est envisagé que cette activité pourrait aider à promouvoir l'usage prudent et responsable des médicaments dans le monde.

Le Groupe a remercié La Dre Szabó pour la présentation de ce point, ces travaux étant très pertinents pour traiter la résistance aux agents antiparasitaires. La Dre Szabó a remercié le Groupe pour le soutien qu'il apporte à ces activités.

7.2. 3^e Réunion ministérielle sur la résistance aux antimicrobiens à Oman - Manifeste de Mascate - Dre Fajer Al Saloom

La Dre Fajer Al Saloom a présenté au Groupe un aperçu des recommandations proposées dans le Manifeste de Mascate, formulées lors de la 3^e Réunion ministérielle sur la RAM à Oman qui s'est tenue les 24 et 25 novembre 2022, le Manifeste ayant été approuvé à ce jour par 47 pays. Le Manifeste comprend deux objectifs spécifiques au secteur animal : a) la réduction de l'UAM chez les animaux de 30 à 50 % d'ici 2030, et b) aucune utilisation à des fins vétérinaires non médicales des agents antimicrobiens importants en médecine humaine.

Le Groupe a remercié la Dre Al Saloom pour sa présentation du Manifeste de Mascate. Le Dr Yugueros-Marcos a précisé au Groupe que la position de l'OMSA est que les objectifs pour le secteur animal doivent être mondiaux et non spécifiques aux pays. En outre, les données relatives à l'UAM déclarées dans la base ANIMUSE à son plus haut niveau (niveau 3) permettront d'évaluer les progrès réalisés à l'échelle régionale et mondiale au regard des objectifs

proposés dans le Manifeste d'Oman. Le Groupe a été informé par la Dre Al Saloom que la 4^e Réunion ministérielle sur la RAM sera organisée en Arabie saoudite en 2024, après l'AGNU 2024. Cette réunion aidera à faire passer des messages et à impliquer les ministères en ce qui concerne la RAM dans la région du Moyen-Orient.

7.3. Analyse critique de la publication « Mulchandani, R., Y. Wang, M. Gilbert et T. P. Van Boeckel (2023) » – Dr Stephen Page

Le Dr Stephen Page a informé le Groupe que des préoccupations ayant trait cette publication et concernant les hypothèses relatives aux données, aux résultats et à l'interprétation des conclusions avaient été émises par des épidémiologistes du ministère de l'Agriculture d'Australie. La publication estime que l'Australie sera le pays ayant la 5^e UAM la plus élevée chez les animaux dans le monde d'ici 2030.

Le Président a remercié le Dr Page pour sa présentation et l'évaluation critique approfondie de l'article. Le Dr Yugueros-Marcos a rappelé au Groupe que cela doit inciter les pays à transmettre des données relatives à l'UAM à ANIMUSE au niveau 3, ainsi qu'à rendre leurs données accessibles au public par le biais des rapports de surveillance nationaux pouvant être produits *via* l'interface ANIMUSE.

8. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Groupe se tiendra en ligne *via* Zoom du 10 au 12 octobre 2023.

9. Clôture de la réunion du Groupe de travail sur la RAM

Le Président a remercié le Groupe, les observateurs et le personnel de l'OMSA pour leur contribution à la réunion.

.../Annexes

Annexe 1. Ordre du jour

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA RESISTANCE AUX AGENTS ANTIMICROBIENS

Paris, du 28 au 30 mars 2023

Jour 1 (mardi 28 mars – 09:00-17:00 CET)

09:00-09:20	<ol style="list-style-type: none">1. Accueil et ouverture de la réunion2. Adoption de l'ordre du jour3. Désignation du rapporteur
09:20-11:00	<ol style="list-style-type: none">4. Tour d'horizon I<ul style="list-style-type: none">• Aperçu de la Quadripartite sur les travaux ayant trait à la RAM - OMSA - Holy Akwar (20'+10') [pour information]• Point sur le suivi et l'évaluation - Ben Davies (20'+10') [pour information et orientation]• Point du PNUE sur les activités ayant trait à la RAM – Rapport du PNUE (à confirmer) (20'+10') [pour information]
11:00 - 11:15	Pause-café
11:15 - 13:00	<p>Tour d'horizon II</p> <ul style="list-style-type: none">• Liste OMS des agents antimicrobiens importants en médecine et autres activités ayant trait à la RAM - Jorge Matheu (20'+5') [pour information]• Point sur les activités du Groupe des directives thérapeutiques de la World Small Animal Veterinary Association (WSAVA) - Stephen Page (10'+5') [pour information] <p>Points I du Service Antibiorésistance et Produits vétérinaires</p> <ul style="list-style-type: none">• Stratégie contre la RAM – Intégration des animaux de compagnie et travaux à venir – Secrétariat (10'+5') [pour information]• Répertoire sur l'UAM - Idrissa Savadogo (10'+5') [pour orientation & information]
13:00 - 14:15	Pause déjeuner
14:15 - 15:30	<p>Points II du Service Antibiorésistance et Produits vétérinaires</p> <p>Base de données de l'OMSA sur l'utilisation des agents antimicrobiens (UAM)</p> <ul style="list-style-type: none">• ANIMUSE- Mduduzi Magongo (10'+5') [pour information]• Résultats préliminaires du 7^e rapport annuel sur l'UAM et le 8^e cycle de collecte de données - Dely Gochez (15'+10') [pour orientation et information]
15:30 - 15:45	Pause-café
15:45 - 17:00	<ol style="list-style-type: none">5. Point des autres Services de l'OMSA<ul style="list-style-type: none">• STAR-IDAZ - Point sur les feuilles de route pour le développement des vaccins - Gary Entrican (20'+5') [pour information]• Sécurité biologique (nouveau chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestre) - Service des Normes - Yukitake Okamura (10'+5') [pour information]

Jour 2 (mercredi 29 mars – 09:00-17:00 CET)

09:00-10:30	<p>Tour d'horizon II</p> <ul style="list-style-type: none">• Point de la FAO sur les activités ayant trait à la RAM - Junxia Song (20'+10') [pour information] <p>Points du Service Antibiorésistance et Produits vétérinaires II</p>
-------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Produits non conformes et falsifiés - Andrés Garcia Campos (20'+5') [pour information] • Plan de travail pour la RAM dans les activités aquacoles - Dante Matéo (10'+5') [pour information] • Groupe électronique d'expert pour la collecte de données relatives à l'utilisation des agents antimicrobiens au niveau du terrain, en aquaculture - Dante Matéo (10'+10') [pour orientation et information]
10:30-10:45	Pause-café
10:45-13:00	Points du Groupe de travail sur la RAM et des Groupes <i>ad hoc</i> <ul style="list-style-type: none"> • Groupes <i>ad hoc</i> chargé de l'élaboration des Référentiels techniques énumérant les agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire pour les bovins ainsi que pour les chats et chiens (10'+5') - Secrétariat [pour information] • Chapitre 6.10. du Code terrestre – Retour d'informations des Membres et de la Commission du Code en vue de leur prise en considération par le Secrétariat du Groupe de travail / le Secrétariat de la Commission du Code (60'+60') [pour information et discussion]
13:00-14:15	Pause déjeuner
14.15-15.30	Sous-groupe uniquement : Chapitre 6.10. du Code terrestre - Accord sur les actions rapides et la répartition du travail I [discussion et mesures]
15:30-15:45	Pause-café
15:45-17:00	Sous-groupe uniquement : Chapitre 6.10. du Code terrestre - Accord sur les actions rapides et la répartition du travail II [discussion et mesures]
19:00-22:00	Dîner

Jour 3 (jeudi 30 mars – 09:00-13:00 CET)

09:00-10:30	Groupe de travail sur la RAM I - Président / Secrétariat <ul style="list-style-type: none"> • Feuille de route 2023 - 2024 [pour information et discussion]
10:30-10:45	Pause-café
10:45-13:00	Groupe de travail sur la RAM II - Président / Secrétariat <ul style="list-style-type: none"> • Mandat révisé (10'+5') [pour information] • Recrutement d'un / de nouveau(x) membre(s) (5'+5') [pour orientation et information] • Compte rendu sur la 90^e Session générale (10'+5') [pour information et discussion] Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Point sur la feuille de route sur la résistance aux agents antiparasitaires - Maria Szabo (5'+5') [pour information] • Analyse critique de « Mulchandani, R., Y. Wang, M. Gilbert et T. P. Van Boeckel (2023) » Date de la prochaine réunion Clôture de la réunion du Groupe de travail sur la RAM

Annexe 2. Liste des participants

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA RESISTANCE AUX AGENTS ANTIMICROBIENS

Paris, du 28 au 30 mars 2023

MEMBRES

Dre Tomoko Ishibashi

(Présidente)
Project Researcher
Graduate School of Agricultural
and Life Science
The University of Tokyo
Tokyo,
JAPON

Mme Barbara Freischem

Head of Department
Surveillance and Regulatory
Support (V-SR)
European Medicines Agency
Amsterdam
PAYS-BAS

Dr Donald Prater

Associate Commissioner for
Imported Food Safety
U.S. Food and Drug Administration
Washington DC- Baltimore area
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Dre Fajur Sabah Al Saloom

Director, Animal Health
Animal Health Resources
Ministry of Municipality Affairs and
Agriculture
Manama
ROYAUME DE BAHREÏN

Dr Stephen Page

Director, Veterinary Clinical
Pharmacology and Toxicology
Sidney
AUSTRALIE

Pr Moritz van Vuuren

Emeritus Professor in Microbiology
Pretoria
AFRIQUE DU SUD

OBSERVATEURS

Dre Junxia Song

Senior Animal Health Officer
FAO AMR focal point, Unit Head
The Joint FAO/WHO center
(zoonotic disease and AMR)
Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla,
00153 Rome
ITALIE

Dr Jorge Matheu

Team Lead
Department of Global Coordination
and Partnership
WHO – World Health Organization
Geneva
SUISSE

PARTICIPANTS DE L'OMSA

Dr Javier Yugueros-Marcos

Chef du Service
Service antibiorésistance et
Produits vétérinaires

M. Ben Davies

Chargé de mission
Service antibiorésistance et
Produits vétérinaires

M. Mduduzi Welcome Magongo

Assistant à maîtrise d'ouvrage
Service antibiorésistance et
Produits vétérinaires

Dr Holy Teneg Akwar

Adjoint au Chef du Service
Service antibiorésistance et
Produits vétérinaires

Dr Dante Matéo

Chargé de mission
Service antibiorésistance et
Produits vétérinaires

Dr Yukitake Okamura

Responsable scientifique des
normes internationales
Service des normes

Dr Andrés Garcia Campos

Chef de projet
Service antibiorésistance et
Produits vétérinaires

Dre Ana Luisa Pereira Mateus

Coordonnatrice scientifique
Service antibiorésistance et
Produits vétérinaires

Annexe 3. Programme de travail du Groupe de travail de l'OMSA sur la résistance aux agents antimicrobiens – mars 2023

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA RESISTANCE AUX AGENTS ANTIMICROBIENS

Paris, du 28 au 30 mars 2023

1. Poursuivre la mise à jour des normes de l'OMSA ayant trait à la RAM et aux capacités nécessaires des Membres, dans les Codes terrestre et aquatique de l'OMSA, et compléter les normes dans les Manuels terrestres et aquatiques de l'OMSA			
Sujet	Action	Statut	Prochaine étape
Code sanitaire pour les animaux terrestres	Mise à jour du chapitre 6.10. « Usage responsable et prudent des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire »	En cours	Soumission à la Commission du Code – août 2023
	Recommandation en vue de la mise à jour des chapitres du Code terrestre 6.8. et 6.9.	Présélection et établissement des priorités effectués ; la révision sera réalisée après celle du chapitre 6.10.	Proposition transmise à la Commission du Code – sept. 2023
2. Mettre à disposition des Membres de l'OMSA, par le biais d'activités entreprises dans le cadre du processus PVS, des outils et des activités de renforcement des capacités, en mettant l'accent en particulier sur la RAM, la mise à jour des politiques et des législations y compris			
Sujet	Action	Statut	Prochaine étape
Pas d'intervention active pour le Groupe de travail	Pas d'intervention active pour le Groupe de travail		
3. Poursuivre l'élaboration de la Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire, en envisageant a) l'intégration des agents antimicrobiens utilisés uniquement chez les animaux de compagnie, b) la subdivision de la liste en fonction des différentes espèces animales, et c) l'élargissement de la liste, afin d'intégrer au fil du temps les agents antiparasitaires importants en médecine vétérinaire tels que les agents anthelminthiques, les insecticides et les acaricides			
Sujet	Action	Statut	Prochaine étape
Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire, subdivision par espèces animales	Exercice pilote de subdivision pour les volailles, comprenant l'élaboration d'une méthodologie pilote	Achévé	Avril 2021
	Adaptation / application aux suidés de la méthode utilisée pour les volailles	Achévé	Octobre 2022
	Prise en considération d'autres espèces : finalisation d'une discussion initiale sur l'établissement des priorités	Achévé	Avril 2022
	Supervision du Référentiel technique pour les animaux aquatiques	Achévé	Octobre 2022
	Discussions relatives à d'autres espèces animales [petits ruminants, camélidés, animaux de compagnie...]	Achévé	Octobre 2022
	Discussion relative à l'ajout des animaux de compagnie	Achévé	Avril 2021

	Approbation du Référentiel technique pour les bovins	En cours. Le Groupe <i>ad hoc</i> débutera en avril 2023	Rapport sur l'état d'avancement – oct. 2023 Produit final – sept. 2024 (provisoire)
	Approbation du Référentiel technique pour les chats et chiens	En cours. Le Groupe <i>ad hoc</i> débutera en avril 2023	Rapport sur l'état d'avancement – oct. 2023 Produit final – sept. 2024 (provisoire)
Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire	Révision de la liste principale de l'OMSA	Programmée après l'achèvement des listes en cours	Lancement à déterminer
	Révision des recommandations relatives à la Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire, de manière à l'harmoniser avec la Liste OMS des antibiotiques importants en médecine	Programmée après la publication de la Liste OMS des antibiotiques importants en médecine humaine (mai 2023)	Établissement d'un plan d'action – oct.2023
4. Développer davantage la collecte de l'OMSA de données relatives aux agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux, en faisant une transition du format actuel de feuille de données à un système de base de données, permettant la prise en charge des soumissions de données par espèces animales, ainsi que sa connexion au Système mondial d'information zoonitaire (WAHIS) et permettre également l'ajout de données issues d'études de terrain			
Sujet	Question / Action	Statut	Prochaine étape
Base de données mondiales de l'OMSA sur l'utilisation des agents antimicrobiens	Guider et superviser la transition de la collecte de données d'une feuille de calcul à un système de base de données, avis d'experts	Achévé	Octobre 2022
	Guider l'affinement du numérateur, du dénominateur (biomasse), et de la déclaration	En attente	À rediscuter – oct. 2023
	Guider la création d'une option de déclaration quantitative au niveau des espèces	En attente	À rediscuter – oct. 2023
Données de terrain	Supervision du répertoire des études et des méthodologies ayant trait à la collecte de données	En cours	Rapport de l'état d'avancement – oct. 2023
	Supervision des lignes directrices en collaboration avec la FAO, pour l'élaboration de lignes directrices destinées à la région Asie et Pacifique	En voie d'achèvement	Présentation du produit final – oct. 2023
	Supervision des lignes directrices pour la collecte au niveau du terrain de données relatives aux animaux aquatiques	Lancement en mai 2023	Rapport de l'état d'avancement – oct. 2023 Produit final – juil. 2024

5. Travailler avec les secteurs de la production d'aliments pour animaux, les institutions telles que la World Veterinary Association et les organismes professionnels concernés afin d'aider à l'élaboration de lignes directrices pour les traitements spécifiques aux espèces, qui doivent être utilisées aux niveaux sous-régional et national, et à la création d'un répertoire mondial des lignes directrices et des outils existants pour les traitements cliniques			
Sujet	Question / Action	Statut	Prochaine étape
Liste des médicaments essentiels pour les espèces de bétail (Association Brooke / WVA)	Être informé sur et commenter les Listes des médicaments essentiels de l'association Brooke / WVA, pour les bovins, caprins, porcins et équidés	Listes en cours d'élaboration par l'Association Brooke / WVA	Rapport d'état d'avancement – oct. 2023
6. Étudier la possibilité de création d'un système d'information sur les médicaments falsifiés ou non conformes dans les secteurs animaux, qui circulent illégalement au sein et entre les pays, et tirer profit de l'expérience des systèmes de surveillance mis en place par l'OMS pour les médicaments destinés à un usage humain, en adoptant une approche « Une seule santé »			
Sujet	Question / Action	Statut	Prochaine étape
Produits non conformes et falsifiés	Guider le travail de l'OMSA sur le projet d'application pour les produits vétérinaires non conformes et falsifiés	En cours. Point présenté en mars 2023	Rapport d'état d'avancement – oct. 2023
7. Encourager la recherche fondée sur des méthodologies solides, permettant de comparer les résultats, cette recherche étant axée sur une meilleure compréhension de la dynamique et de l'épidémiologie de la RAM, dans une perspective intégrée « Une seule santé », portant sur le développement de vaccins prioritaires et d'autres solutions de substitution aux agents antimicrobiens, dont l'innocuité, l'efficacité et la qualité ont été prouvées, ainsi que sur des épreuves de diagnostic rapides et sensibles, spécifiques à la médecine vétérinaire, en s'appuyant sur des partenariats public-privé			
Sujet	Question / Action	Statut	Prochaine étape
Solutions de substitution aux antibiotiques	Informations relatives à la catégorisation des produits	En attente	À rediscuter – oct. 2023
8. Étudier la possibilité d'élaborer des normes ou des lignes directrices ayant trait aux vaccins autogènes et à d'autres solutions de substitution aux agents antimicrobiens, comprenant notamment des orientations en matière de qualité, d'innocuité et d'efficacité, en tant qu'outils visant à réduire le besoin de recourir aux agents antimicrobiens			
Sujet	Question / Action	Statut	Prochaine étape
Solutions de substitution aux antibiotiques	Examen des informations connexes existantes figurant dans le Manuel de l'OMSA	En attente	À rediscuter – oct.2023
9. Élaborer un cadre de suivi et d'évaluation afin de contrôler les avancées en matière de mise en œuvre de la Stratégie de l'OMSA sur la RAM et l'usage prudent des agents antimicrobiens, adoptée par la Résolution n°36 de l'Assemblée mondiale de l'OMSA des Délégués lors de la 84^e Session générale de l'OMSA en 2016			
Sujet	Question / Action	Statut	Prochaine étape
Cadre de Suivi et d'évaluation pour la stratégie de l'OMSA sur la RAM	Supervision de l'élaboration du cadre	Achévé	Octobre 2021
	Supervision de l'état d'avancement et de la mise en œuvre	En cours	Rapport de l'état d'avancement – oct.2023
10. Continuer à apporter une aide aux Membres de l'OMSA pour l'élaboration de leurs activités de communication et de leurs plans d'action nationaux en impliquant toutes les parties prenantes de la santé animale, en soutenant spécifiquement les activités de renforcement des capacités pour les initiatives visant à faire évoluer les comportements afin de lutter contre la résistance aux antimicrobiens			
Sujet	Question / Action	Statut	Prochaine étape
Pas d'intervention active pour le Groupe de travail	Pas d'intervention active pour le Groupe de travail		

Autres			
Sujet	Question / Action	Statut	Prochaine étape
Travaux de l'OMSA sur les agents antiparasitaires	Supervision du travail de l'OMSA sur la résistance aux agents antiparasitaires	En cours	Rapport de l'état d'avancement – oct.2023
Chapitre sur la sécurité biologique	Être informé sur l'élaboration du nouveau chapitre sur la sécurité biologique au sein de la Commission du Code	Action découlant de la réunion de mars 2023	Rapport de l'état d'avancement – oct.2023
Travaux sur la RAM du Service Antibiorésistance et Produits vétérinaires	Être informé des actions et de la cartographie relatives aux activités / aux acteurs	Action découlant de la réunion de mars 2023	Présentation – oct.2023

© **Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), 2022**

Le présent document a été préparé par des spécialistes réunis par l'OMSA. En attendant son adoption par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA, les points de vue qui y sont exprimés traduisent exclusivement l'opinion de ces spécialistes.

Toutes les publications de l'OMSA sont protégées par la législation sur le droit d'auteur. Des extraits peuvent être copiés, reproduits, traduits, adaptés ou publiés dans des revues, documents, ouvrages, moyens de communication électronique et tout autre support destiné au public à des fins d'information, pédagogiques ou commerciales, à condition que l'OMSA ait préalablement donné son accord écrit.

Les appellations et désignations employées et la présentation du matériel utilisé dans ce rapport n'impliquent aucunement l'expression d'une opinion quelle qu'elle soit de la part de l'OMSA concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone relevant de son autorité, ni concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles signés incombe exclusivement à leurs auteurs. Le fait de citer des entreprises ou des produits de marque, qu'ils aient ou pas reçu un brevet, n'implique pas qu'ils ont été approuvés ou recommandés par l'OMSA préférentiellement à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés.